

**Commission de services  
régionaux Nord-Ouest  
États financiers  
au 31 décembre 2015**

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 3
États financiers	
État des résultats	4
État de la variation des actifs financiers nets	5
État de flux de trésorerie	6
État de la situation financière	7
Notes complémentaires	8 - 21
Annexes	22 - 28



## Rapport de l'auditeur indépendant

**Raymond Chabot Grant Thornton**  
507, rue Victoria  
Edmundston (Nouveau-Brunswick)  
E3V 2K9

Aux membres du conseil d'administration de la  
Commission de services régionaux Nord-Ouest

Téléphone : (506) 739-1144  
Télécopieur : (506) 739-1145  
[www.rcgt.com](http://www.rcgt.com)

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Commission de services régionaux Nord-Ouest, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2015 et les états des résultats, l'état de la variation des actifs financiers nets et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

### Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

#### **Fondement de l'opinion avec réserve**

La Commission de services régionaux Nord-Ouest, présente dans le passif des congés de maladie d'un montant de 186 650 \$ qui n'ont pas fait l'objet d'une évaluation actuarielle en conformité avec SP 3255 ce qui constitue une dérogation aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Cette situation nous a aussi conduit à exprimer un opinion avec réserve sur les états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2014. L'effet de cette dérogation n'a pas été évalué et de ce fait, nous n'avons pu juger nécessaire d'apporter des redressements à la situation financière de la Commission de services régionaux Nord-Ouest ainsi qu'aux résultats de ses activités, à la variation des actifs financiers nets et au flux de trésorerie.

#### **Opinion avec réserve**

À notre avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans le paragraphe de fondement de l'opinion avec réserve, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Commission de services régionaux Nord-Ouest au 31 décembre 2015 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

*Raymond Chulot Grant Thorton SENCR*

Comptables professionnels agréés

Edmundston  
Le 27 avril 2016

# Commission de services régionaux Nord-Ouest

## État des résultats

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2015

	Budget (non audité) (note 17) \$	2015 Total \$	2014 Total \$
<b>Revenus</b>			
Cotisation des membres (Page 22)	983 787	999 103	1 395 821
Vente de services (Page 22)	241 500	251 670	233 419
Frais de déversements (Page 22)	2 991 000	2 849 953	3 032 251
Transfert gouvernementaux		34 349	36 381
Journée de la réflexion		7 274	
Revenus d'intérêts		34 564	43 802
Revenus de placements		217 693	97 645
Gain sur la cession de placements		307 253	228 660
Gain sur la cession d'immobilisations corporelles		11 085	4 536
Autres revenus		15 172	18 346
	<u>4 216 287</u>	<u>4 728 116</u>	<u>5 090 861</u>
<b>Dépenses</b>			
Services généraux (Page 23)	379 443	374 152	363 796
Services collaboratifs et d'aménagement régional (Page 24)	80 660	85 393	
Services d'aménagement local (Pages 24-25)	798 149	738 581	1 045 870
Gestion des déchets solides (Pages 26-27)	2 992 570	2 575 496	2 955 040
Installation de production d'électricité (Page 28)	302 116	305 413	275 020
	<u>4 552 938</u>	<u>4 079 035</u>	<u>4 639 726</u>
<b>Excédent (déficit) de l'année (note 15)</b>	<u>(336 651)</u>	649 081	451 135
Excédent accumulé au début de l'année		<u>8 033 861</u>	<u>7 582 726</u>
Excédent accumulé à la fin de l'année		<u>8 682 942</u>	<u>8 033 861</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**Commission de services régionaux Nord-Ouest**  
**État de la variation des actifs financiers nets**  
pour l'exercice terminé le 31 décembre 2015

	2015		2014
	Budget (non audité) \$	Réal \$	Réal \$
Excédent (déficit) pour l'année	(336 651)	649 081	451 135
Acquisition d'immobilisations corporelles	(525 000)	(414 228)	(78 847)
Produits de la cession d'immobilisations corporelles		11 085	4 536
Amortissement des immobilisations corporelles	858 315	557 393	868 541
Gain sur la cession d'immobilisations corporelles		(11 085)	(4 536)
	333 315	143 165	789 694
Augmentation des charges payées d'avance	(14 152)	(15 435)	(14 152)
Utilisation des charges payées d'avance	14 152	14 152	13 663
	-	(1 283)	(489)
Augmentation des actifs financiers nets	333 315	790 963	1 240 340
Actifs financiers nets (dette nette) au début de l'exercice	793 480	793 480	(446 860)
Actifs financiers nets à la fin de l'exercice	1 126 795	1 584 443	793 480

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

# Commission de services régionaux Nord-Ouest

## État de flux de trésorerie

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2015

	2015	2014
	\$	\$
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>		
Excédent de l'année	649 081	451 135
Éléments hors caisse		
Amortissement des immobilisations corporelles	557 393	868 541
Gain sur la cession de placements	(307 253)	(228 660)
Gain sur la cession d'immobilisations corporelles	(11 085)	(4 536)
Variation nette d'éléments du fonds de roulement		
Comptes à recevoir	8 581	(13 237)
Comptes fournisseurs et charges à payer	(15 215)	(102 934)
Produits reportés	(25 629)	(103 742)
Congés de maladie courus	19 057	(49 918)
Passif au titre des activités de fermeture et d'après-fermeture	136 933	140 185
Charges payées d'avance	(1 283)	(489)
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement (a)	<u>1 010 580</u>	<u>956 345</u>
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>		
Immobilisations corporelles	(414 228)	(78 847)
Cession d'immobilisations corporelles	11 085	4 536
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement en immobilisations corporelles	<u>(403 143)</u>	<u>(74 311)</u>
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>		
Variation nette de l'emprunt bancaire	82 666	(106 936)
Remboursements d'emprunts	(393 000)	(386 000)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	<u>(310 334)</u>	<u>(492 936)</u>
Augmentation de la trésorerie avant activités de placements	<u>297 103</u>	<u>389 098</u>
<b>ACTIVITÉS DE PLACEMENTS</b>		
Dépôts à terme	(52 977)	(50 477)
Acquisitions de fonds d'investissement	(1 108 432)	(1 086 178)
Cession de fonds d'investissement	867 203	1 045 508
Flux de trésorerie liés aux activités de placements	<u>(294 206)</u>	<u>(91 147)</u>
<b>Augmentation nette de l'encaisse</b>	<b>2 897</b>	<b>297 951</b>
Encaisse au début	<u>1 045 595</u>	<u>747 644</u>
Encaisse à la fin	<u><u>1 048 492</u></u>	<u><u>1 045 595</u></u>

(a) Les intérêts encaissés au cours de l'exercice s'élèvent à 34 564 \$ (43 802 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2014). Les intérêts versés au cours de l'exercice s'élèvent à 57 485 \$ (30 511 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2014).

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**Commission de services régionaux Nord-Ouest**  
**État de la situation financière**  
 au 31 décembre 2015

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
	\$	\$
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>		
Encaisse (note 3)	1 048 492	1 045 595
Comptes à recevoir		
Comptes clients	568 126	593 408
Taxes à la consommation	56 376	29 983
Province du Nouveau-Brunswick	25 000	34 690
Intérêts courus	12 801	12 801
Comptes à recevoir des employés	743	745
Effet à recevoir (note 4)	25 000	25 000
Placements (note 5)	<u>3 761 091</u>	<u>3 159 632</u>
	<u>5 497 629</u>	<u>4 901 854</u>
<b>PASSIFS</b>		
Emprunt bancaire (note 6)	82 666	
Comptes fournisseurs et charges à payer (note 7)	323 227	338 442
Produits reportés	60 534	86 163
Congés de maladie courus (note 8)	186 650	167 593
Dette à long terme (note 9)	401 000	794 000
Passif au titre des activités de fermeture et d'après fermeture (note 10)	<u>2 859 109</u>	<u>2 722 176</u>
	<u>3 913 186</u>	<u>4 108 374</u>
	<u>1 584 443</u>	<u>793 480</u>
<b>ACTIFS FINANCIERS NETS</b>		
<b>ACTIFS NON FINANCIERS</b>		
Immobilisations corporelles (note 13)	23 865 411	23 649 993
Amortissement cumulé	<u>16 782 347</u>	<u>16 423 764</u>
	7 083 064	7 226 229
Charges payées d'avance	15 435	14 152
	<u>7 098 499</u>	<u>7 240 381</u>
<b>EXCÉDENT ACCUMULÉ</b>	<u>8 682 942</u>	<u>8 033 861</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil,

  
 Administrateur

  
 Administrateur

# Commission de services régionaux Nord-Ouest

## Notes complémentaires

au 31 décembre 2015

---

### **1 - STATUTS ET OBJECTIF DE L'ORGANISME**

La Commission a comme mandat d'assurer ou de faciliter la prestation d'un service d'élaboration d'un plan régional et du service d'élimination de matières usées solides à tous ses membres, ainsi qu'un service d'utilisation des terres à ses membres qui sont des districts de services locaux. La commission doit aussi servir de tribune pour que ses membres entreprennent des mesures de coopération entre eux, lesquelles comportent des discussions concernant : l'efficacité et l'efficience des services de police; la coordination et la mise en commun de ressources afin d'assurer des interventions en cas d'urgence; la mise en œuvre, la planification et le financement d'initiatives régionales; et la facilitation d'arrangements de services administratifs, financiers ou autres.

### **2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES**

Les états financiers de la Commission reposent sur les observations de l'administration présentées conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada pour les gouvernements locaux, comme le recommande le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP) de CPA Canada.

Les états financiers présentés selon les normes du CCSP portent surtout sur la situation financière de la Commission et sur les changements à cet égard. L'état de la situation financière comprend tous les passifs et actifs de la Commission.

Les aspects importants des conventions comptables adoptées par la Commission sont les suivants :

#### **Entité publiante**

Les états financiers reflètent les actifs, les passifs, les revenus, les dépenses et les changements aux actifs financiers nets et au flux net de trésorerie de l'entité publiante. L'entité publiante comprend toutes les organisations et entreprises responsables de l'administration des affaires et des ressources de la Commission et qui sont la propriété de la Commission.

Les transactions et les soldes interservices sont éliminés.

#### **Budget**

Les montants inscrits aux présents états financiers ont été approuvés le 11 décembre 2014 par le conseil.

#### **Estimations comptables**

Pour dresser des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, la direction de la Commission doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers, les notes y afférentes et les renseignements supplémentaires. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que la Commission pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

#### **Transferts gouvernementaux**

Les transferts gouvernementaux sont comptabilisés dans les états financiers comme des revenus au cours de la période où les activités donnant lieu au transfert se produisent, à la condition que les transferts sont autorisés, que tous les critères d'admissibilité sont satisfaits et que des estimations raisonnables des sommes peuvent être faites. Les transferts reçus pour lesquels des dépenses n'ont pas encore eu lieu sont compris dans les produits reportés.



# Commission de services régionaux Nord-Ouest

## Notes complémentaires

au 31 décembre 2015

### 2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

#### Comptabilisation des recettes

Les recettes non affectées sont enregistrées sur la base de la comptabilité d'exercice et sont constatées lorsque la somme recouvrée est raisonnablement assurée. Les contributions avec restrictions sont comptabilisées en tant que revenu de l'année auquel les frais connexes sont engagés.

Les autres recettes sont enregistrées lorsqu'elles sont réalisées.

#### Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de la Commission est de présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie l'encaisse et les placements dont le terme est égal ou inférieur à trois mois.

#### Actif non financier

L'actif non financier n'est pas disponible pour dégager tout passif existant et il est conservé pour utilisation dans la prestation de services. Il a une durée utile allant au-delà de l'année courante et sa vente n'est pas prévue dans le cadre normal des activités. L'évolution de l'actif non-financier au cours de l'année, ainsi que l'excédent des revenus sur les dépenses représente l'évolution de l'actif financier net pour l'année.

#### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'achat, ce qui comprend toutes les sommes reliées directement à l'acquisition, la construction, l'aménagement ou l'amélioration de l'actif. Le coût d'achat, moins la valeur résiduelle, des immobilisations corporelles est amorti selon les méthodes suivantes pendant la durée de vie utile des immobilisations corporelles comme suit :

##### Contribution d'immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles reçues comme contributions sont comptabilisées à la juste valeur à la date de réception et elles sont aussi comptabilisées comme revenus.

	<u>Méthodes</u>	<u>Taux et périodes</u>
Aménagement du site	Linéaire	40-50 ans
Améliorations locatives	Linéaire	10 ans
Station de production d'énergie	Linéaire	40 ans
Bâtiments	Linéaire	40 ans
Cellules	Linéaire	2 ans
Équipements	Linéaire et dégressif	5-20 ans et 30 %
Équipements relatifs à la production d'énergie	Linéaire	8-12 ans
Matériel roulant	Linéaire	6 ans
Matériel informatique	Dégressif	50 %
Logiciels	Dégressif	50 %

#### Avantages futurs des employés

La Commission a un avantage de congés de maladie tel que documenté dans la note 8.

# Commission de services régionaux Nord-Ouest

## Notes complémentaires

au 31 décembre 2015

---

### 2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

#### Information sectorielle

La Commission est une commission diversifiée qui offre une grande gamme de services. Aux fins de la gestion des rapports, les opérations et les activités de la Commission sont organisées et signalées par fonction. Cette présentation a été créée dans le but d'enregistrer des activités spécifiques pour atteindre certains objectifs conformément à des règlements spéciaux, des restrictions ou des interdictions. Les services de la Commission sont fournis par les départements suivants.

#### Services généraux

Cette section est responsable de l'administration local de la Commission. Ceci comprend les fonctions du conseil, gestion générale et financière et les questions juridiques.

#### Services collaboratifs et d'aménagement régional

Cette section offre l'élaboration d'un plan régional visant à mieux coordonner et gérer l'aménagement et l'utilisation des terres dans leur région respective. Plus particulièrement, le plan régional sera axé sur des stratégies qui privilégient des méthodes de développement durable, qui encouragent la coordination de l'aménagement entre les communautés, orientent l'emplacement des infrastructures importantes (routes principales, installations, sentiers) et qui améliorent la coordination du développement commercial et industriel. Le plan régional sera aussi un outil important pour mieux gérer, protéger et harmoniser les ressources et les paysages urbains et ruraux.

#### Services de gestion des déchets solides

Cette section est responsable d'offrir aux municipalités, aux communautés rurales et aux districts de services locaux de la région des services d'élimination des déchets solides et qui comprennent ce qui suit : exploitation de la station de transfert, coordination de divers programmes de recyclage, manutention des déchets dangereux et sensibilisation au compostage.

#### Services d'aménagement local

Cette section est responsable d'offrir des services d'aménagement du territoire à toutes les municipalités et les districts de services locaux dans son territoire. Entre autres, elle veille à l'élaboration de plans ruraux, à leur gestion et leur application, à l'octroi des permis de construction, à l'inspection des bâtiments et à l'approbation des lotissements. La Commission encourage les districts de services locaux à dresser, dans la mesure du possible, des plans communautaires intégrés. Les municipalités et la communauté rurale du territoire de la Commission de services régionaux Nord-Ouest obtiennent leurs services d'aménagement local de la Commission à l'exception de la ville d'Edmundston, de la ville de Grand-Sault et du village de Drummond.

#### Installation de production d'électricité

Cette section est responsable de la production d'électricité.

# Commission de services régionaux Nord-Ouest

## Notes complémentaires

au 31 décembre 2015

### 2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

#### Conversion des devises

La Commission utilise la méthode temporelle pour la conversion des opérations libellées dans une monnaie étrangère. Selon cette méthode, les éléments monétaires d'actif et de passif sont convertis au cours à la date du bilan. Les éléments non monétaires d'actif et de passif sont convertis aux cours historiques. Les produits et les charges sont convertis au cours en vigueur à la date où ils sont constatés. Les gains et les pertes de change afférents sont comptabilisés dans les résultats de l'exercice.

#### 3 - ENCAISSE

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
	\$	\$
Encaisse affectée	1 004 028	662 512
Encaisse non affectée	<u>44 464</u>	<u>383 083</u>
	<u>1 048 492</u>	<u>1 045 595</u>

#### 4 - EFFET À RECEVOIR

La Commission de services régionaux Nord-Ouest, a avancé 25 000 \$ à la Coopérative d'Énergie Renouvelable du Nord-Ouest Inc. (la CERNO). Cette avance sera encaissable selon les modalités suivantes :

La CERNO effectuera des remboursements périodiques, lorsque celle-ci déclarera, en assemblée générale annuelle, l'émission de ristournes ou dividendes à ses membres. Le remboursement sera égal à au moins 25 % des ristournes ou dividendes émis à cette assemblée générale annuelle.

En guise d'intérêt, la Commission de services régionaux Nord-Ouest recevra un montant égal en pourcentage aux ristournes émises aux membres lors des assemblées générales annuelles.

#### 5 - PLACEMENTS

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
	\$	\$
Dépôt à terme, 4,95 %, échéant en septembre 2018	1 123 216	1 070 239
Fonds d'investissement (valeur marchande de 3 100 922 \$; 2 723 597 \$ au 31 décembre 2014)	<u>2 637 875</u>	<u>2 089 393</u>
	<u>3 761 091</u>	<u>3 159 632</u>

# Commission de services régionaux Nord-Ouest

## Notes complémentaires

au 31 décembre 2015

### 6 - CONFORMITÉ DES EMPRUNTS À COURT TERME

#### *Emprunt d'exploitation*

Ainsi que le prescrit la Loi sur la prestation des service régionaux, les emprunts pour financer les affaires courantes des fonds de fonctionnement sont limités à 5 % du budget de ces services et à 25 % pour le fonds de gestion des déchets solides. La Commission a donc un autorité d'emprunt à court terme maximum de 800 000 \$ qui porte intérêt au taux préférentiel plus 1 % (4 %). En 2015, la Commission s'est conformée à ces restrictions.

### 7 - COMPTES FOURNISSEURS ET CHARGES À PAYER

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
	\$	\$
Comptes fournisseurs et charges à payer	113 043	147 677
Salaires et vacances à payer	114 164	112 859
Intérêts courus	1 227	1 227
Sommes à remettre aux DSL et municipalités	<u>94 793</u>	<u>76 679</u>
	<u><u>323 227</u></u>	<u><u>338 442</u></u>

### 8 - CONGÉS DE MALADIE COURUS

La Commission de services régionaux Nord-Ouest, offre à certains employés, un congé de maladie qui s'accumule à raison de 1 journée par mois et il n'y a pas de maximum. L'employé n'a pas droit à son congé de maladie accumulé s'il est congédié, mis à pied ou s'il y a un départ volontaire.

La Commission de services régionaux Nord-Ouest, offre aussi à d'autres employés, un congé de maladie de 1,25 jour par mois pour les employés administratifs et non administratifs à temps plein. Tous les employés peuvent accumuler un maximum de 80 jours ou 120 jours de congés de maladie. Un employé peut prendre un congé avec solde pour une durée égale au congé de maladie accumulé.

Les congés de maladie sont comptabilisés selon la comptabilité d'exercice selon les heures accumulées des employés et leur taux horaire respectifs. Au 31 décembre 2015, la Commission avait un total de 6 167 heures de maladie accumulées à payer aux divers employés. Le passif comptabilisé au 31 décembre 2015 totalise 186 650 \$ (167 593 \$ au 31 décembre 2014).

Le congé de maladie est un avantage non financé. En tant que tel, il n'y a pas d'actifs applicables. Les prestations sont payées à partir des recettes générales lorsqu'elles viennent à échéances. Comme cet avantage n'a pas été évalué par un actuaire, les données aux livres ont été calculées selon les jours réels éligibles aux employés.

# Commission de services régionaux Nord-Ouest

## Notes complémentaires

au 31 décembre 2015

### 9 - DETTE À LONG TERME

Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
	\$	\$
BI51 1,35 % - 1,70 %, dû en 2016, DC# 12-0046	254 000	504 000
BE37 2,1 % - 3,15 %, dû en 2016, DC# 10-0093	<u>147 000</u>	<u>290 000</u>
	<u><u>401 000</u></u>	<u><u>794 000</u></u>

L'approbation de la Commission des emprunts de capitaux par les municipalités a été obtenue pour la dette à long terme.

### 10 - PASSIF AU TITRE DES ACTIVITÉS DE FERMETURE ET D'APRÈS FERMETURE

Un passif a été constaté dans les états financiers au titre des activités de fermeture et d'après-fermeture en fonction de la capacité utilisée dans les cellules du site d'enfouissement déjà en exploitation. Ces coûts seront engagés notamment pour le recouvrement final et la reprise de la végétation, l'achèvement des installations et dispositifs destinés au contrôle du drainage, des produits de lixiviation, de la qualité des eaux, au contrôle et à la récupération des gaz, etc. Les activités d'après-fermeture comprennent toutes les activités liées à la surveillance de la décharge traitement et le contrôle des produits de lixiviation, le contrôle des eaux souterraines et des eaux de surface, le contrôle et la récupération des gaz, l'entretien des divers systèmes de contrôle, des systèmes de drainage et du recouvrement final, etc.

La valeur actuelle total des flux de trésorerie qui devront éventuellement être engagés dans cette activité s'élève à 45 680 751 \$ dont 2 859 109 \$ sont constatés aux états financiers au 31 décembre 2015. La commission prévoit que la capacité totale du site sera d'au moins 2 500 000 tonnes dont une capacité de 950 734 tonnes a déjà été utilisée. Le taux d'actualisation qui a servi au calcul est de 5 %, soit le taux moyen des placements à long terme de la province du Nouveau-Brunswick. La durée estimative de la période au cours de laquelle il sera nécessaire de poursuivre les activités d'après-fermeture est estimée à 50 ans. Un montant en espèces de 3 761 091 \$ a été affecté. Les activités liées à ce compte au cours de l'exercice sont les suivantes :

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
	\$	\$
Solde au début	3 159 632	2 841 926
Intérêts reçus	52 977	50 478
Revenus de placements réinvestis	498 482	217 228
Contribution des services de gestion des déchets solides	<u>50 000</u>	<u>50 000</u>
	<u><u>3 761 091</u></u>	<u><u>3 159 632</u></u>

Cette dette a été financée avec un dépôt à terme et des fonds d'investissement tel que décrit ci-après :

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
	\$	\$
Dépôt à terme, 4,95 %, échéant en septembre 2018	1 123 216	1 070 239
Fonds d'investissement (valeur marchande de 3 100 922 \$; 2 723 597 \$ au 31 décembre 2014)	<u>2 637 875</u>	<u>2 089 393</u>
	<u><u>3 761 091</u></u>	<u><u>3 159 632</u></u>

# Commission de services régionaux Nord-Ouest

## Notes complémentaires

au 31 décembre 2015

---

### **11 - ENGAGEMENTS**

La Commission s'est engagée, d'après des contrats de location à long terme à verser une somme de 237 842 \$ pour des locaux, de l'équipement de bureau et du matériel roulant. Les paiements minimums exigible pour les cinq prochains exercices s'élèvent à 64 134 \$ en 2016, 51 090 \$ en 2017, 50 558 \$ en 2018, 53 527 \$ en 2019 et à 9 004 \$ en 2020.

Selon le Règlement 84-21 de la Loi sur les emprunts de capitaux par les municipalités, la Commission doit obtenir une autorisation avant de signer une entente de location de plus de 20 000 \$. Au 31 décembre 2015, la Commission ne se conforme pas à cette exigence.

### **12 - PRÉSENTATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE À LA PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK**

La Commission de services régionaux Nord-Ouest respecte les normes comptables du Manuel CPA Canada. La Commission est aussi tenue de respecter les normes exposées dans le guide sur la présentation des rapports financiers municipaux de la province du Nouveau-Brunswick.

La note 15 présente un rapprochement de la présentation des fonds exigée par la province du Nouveau-Brunswick et de la présentation selon le Manuel pour l'exercice considéré.



# Commission de services régionaux Nord-Ouest

## Notes complémentaires

au 31 décembre 2015

### 14 - TABLEAU DE PRÉSENTATION SECTORIELLE

	Services généraux	Services collaboratifs et d'aménagement régional	Services de gestion des déchets solides	Services d'aménagement local	Installation de production d'électricité	Total 2015	Total 2014
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Revenus</b>							
Cotisation des membres		138 294		860 809		999 103	1 395 821
Vente de services			35 776	10 924	204 970	251 670	233 419
Frais de déversements			2 849 953			2 849 953	3 032 251
Transfert gouvernementaux	1 360		30 310	2 679		34 349	36 381
Journée de la réflexion	7 274					7 274	
Revenus d'intérêts			34 564			34 564	43 802
Revenus de placement			217 693			217 693	97 645
Gain sur la cession de placements			307 253			307 253	228 660
Gain sur la cession d'immobilisations corporelles			10 200	885		11 085	4 536
Autres revenus	8 634	138 294	3 496 747	879 416	205 025	4 728 116	18 346
							5 090 861
<b>Dépenses</b>							
Salaires et bénéfices	263 541	51 904	953 735	513 129	33 468	1 815 777	1 954 206
Biens et services	110 611	23 823	1 220 409	212 205	71 665	1 638 713	1 785 888
Amortissement des immobilisations corporelles			343 867	13 247	200 280	557 394	868 539
Intérêts			57 485			57 485	30 511
Autres		9 666				9 666	582
	374 152	85 393	2 575 496	738 581	305 413	4 079 035	4 639 726
<b>Excédent (déficit) pour l'année</b>	(365 518)	52 901	921 251	140 835	(100 388)	649 081	451 135





# Commission de services régionaux Nord-Ouest

## Notes complémentaires

au 31 décembre 2015

### 16 - ÉTAT DES RÉSERVES

	\$	2015	2014
	\$	\$	\$
<b>Actifs</b>			
Encaisse	841 669	1 003 531	662 020
Dépôts à terme, 0,9 %, échéant le 27 septembre 2016	495	495	490
Somme à recevoir du fonds général de fonctionnement	16 251	16 251	16 251
Somme à recevoir du fonds de capital général	413 145	413 145	413 145
	<u>1 271 560</u>	<u>1 433 422</u>	<u>1 091 906</u>
<b>Excédent accumulé</b>			
	\$	\$	\$
Réserve capital des services de gestion des déchets solides	\$	\$	\$
Réserve capital des services d'installation de production d'électricité	\$	\$	\$
Réserve capital des services d'aménagement local	\$	\$	\$
Réserve de fonctionnement des services d'aménagement local	\$	\$	\$
<b>Revenus</b>			
Transferts du fonds de fonctionnement du service de déchets solides	300 000	340 000	150 000
Transfert du fonds de fonctionnement des services d'installation de production d'électricité	1 394	1 514	66 000
Gain de change	301 394	341 514	45 950
Intérêts	54	46	89
	<u>603 842</u>	<u>683 534</u>	<u>262 039</u>
<b>Dépenses</b>			
Transfert au fonds de fonctionnement des services d'aménagement local	301 394	341 514	223 759
	<u>301 394</u>	<u>341 514</u>	<u>223 759</u>
<b>Excédent pour l'année</b>			
	\$	\$	\$
	\$	\$	\$

## Commission de services régionaux Nord-Ouest

### Notes complémentaires

au 31 décembre 2015

---

#### 16 - ÉTAT DES RÉSERVES (suite)

Résolution du conseil concernant les contributions aux réserves :

Suite à une motion dûment proposée par Mme Nicole Somers, appuyée de M. Gérard Cyr et adopté avec 14 votes pour et 3 votes contre il a été résolu que pour le secteur des déchets solides, qu'étant donné qu'un surplus est anticipé dans le secteur des déchets solides, que la commission adopte le transfert d'un montant de 300 000 \$ du compte de la CSRNO, folio 29434 au fonds de réserve en capital à la Banque Royale du Canada, compte 005 00774-1006774. Travail fait selon les informations reçues des directeurs de chacun des secteurs.

Je certifie que la résolution ci-haut est une copie vraie et exacte de la résolution adoptée à une réunion générale du conseil le 25 novembre 2015.



Nom



Date

Directeur général,

Commission de services régionaux Nord-Ouest

**Commission de services régionaux Nord-Ouest**  
**Notes complémentaires**  
 au 31 décembre 2015

---

**16 - ÉTAT DES RÉSERVES (suite)**

Suite à une motion dûment proposée par Mme Nicole Somers, appuyée de M. Gérard Cyr et adopté avec 14 votes pour et 3 votes contre il a été résolu que pour le secteur de l'aménagement, qu'étant donné qu'un surplus est anticipé dans le secteur de l'aménagement, que la Commission autorise les transferts futurs du compte courant de la CSRNO, folio 29434 dans les fonds de réserve déjà existants, soit le montant maximal permis au budget d'exploitation du secteur de l'aménagement de l'année courante réparti comme suit :

- Fonds de réserve Opérations, folio 10254 ES-1	10 000 \$
- Fonds de réserve en Capital, folio 10254 ES-2	10 000 \$
- Fonds de réserve Frais légaux, folio 10254 ES-3	10 000 \$
- Fonds de réserve Projets spéciaux, folio 10254 ES-4	<u>10 000 \$</u>
Pour la somme globale	40 000 \$

Travail selon les informations reçues des directeurs de chacun des secteurs.

Je certifie que la résolution ci-haut est une copie vraie et exacte de la résolution adoptée à une réunion générale du conseil le 25 novembre 2015.

  
 \_\_\_\_\_

24/04/2016

Nom

Date

Directeur général,

Commission de services régionaux Nord Ouest

# Commission de services régionaux Nord-Ouest

## Notes complémentaires

au 31 décembre 2015

### 17 - BUDGET DE FONCTIONNEMENT CONCILIÉ AU BUDGET SELON LES NORMES DU SECTEUR PUBLIC

	Services généraux	Services collaboratifs et d'aménagement régional	Services de gestion des déchets solides	Services d'aménagement local	Services d'installation de production d'électricité	Amortissement des immobilisations corporelles	Transferts	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Revenus</b>								
Coïtisation des membres		138 293		845 494				983 787
Vente de services			40 000		201 500			241 500
Frais de déversement	374 783		2 991 000				(374 783)	2 991 000
Transferts de fonds propres ou d'autres fonds	4 660		155 949		45 119		(205 728)	
Excédent d'avant dernière année	379 443	138 293	3 186 949	845 494	246 619		(580 511)	4 216 287
<b>Dépenses</b>								
Gouvernance	34 639							34 639
Administration	344 804	57 633	203 881	53 240	60 029		(374 783)	344 804
Aménagement régional		80 660						80 660
Services de gestion des déchets solides			2 289 941			627 330	75 299	2 992 570
Services d'aménagement local				764 127	105 153	34 022		798 149
Installation et production d'électricité						196 963		302 116
Intérêts							(12 799)	
Autres frais financement			12 799					
Paiements de la dette à long terme			12 500				(12 500)	
Transfert du fond de services de gestion des déchets solides au fond de réserve capital			393 000				(393 000)	
Transfert du fond d'installation de production d'électricité au fond de réserve capital			224 828				(224 828)	
Dépense de fermeture et après-fermeture			50 000		81 437		(81 437)	
Déficit d'avant dernière année				28 127			(50 000)	
				845 494	246 619	858 315	(1 102 175)	4 552 938
	379 443	138 293	3 186 949	845 494	246 619	(858 315)	521 664	(336 651)

# Commission de services régionaux Nord-Ouest

## Annexes

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2015

	Budget (non audité) \$	2015 Réal \$	2014 Réal \$
<b>COTISATIONS DES MEMBRES</b>			
Services collaboratifs et d'aménagement régional	138 293	138 294	46 701
Services d'aménagement local	845 494	860 809	1 349 120
	<u>983 787</u>	<u>999 103</u>	<u>1 395 821</u>
<b>VENTE DE SERVICES</b>			
Services d'aménagement local		10 924	24 669
Services de gestion des déchets solides	40 000	35 776	40 665
Services d'installation de production d'électricité	201 500	204 970	168 085
	<u>241 500</u>	<u>251 670</u>	<u>233 419</u>
<b>FRAIS DE DÉVERSEMENTS</b>			
Frais aux usagers	2 846 000	2 662 578	2 878 606
Recouvrement	120 000	164 990	138 578
Construction et démolition	25 000	22 385	15 067
	<u>2 991 000</u>	<u>2 849 953</u>	<u>3 032 251</u>

# Commission de services régionaux Nord-Ouest

## Annexes

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2015

	Budget (non audité) \$	2015 Réal \$	2014 Réal \$
<b>SERVICES GÉNÉRAUX</b>			
<b>Gouvernance</b>			
<b>Membres du conseil</b>			
Honoraires	18 200	14 300	17 929
Déplacements	8 939	8 241	7 973
Formation	1 500		
Autres	6 000	1 600	1 200
	<u>34 639</u>	<u>24 141</u>	<u>27 102</u>
<b>Administration</b>			
<b>Direction générale</b>			
Salaires et charges sociales	271 459	263 541	264 886
Déplacements	12 000	8 735	8 796
Formation	1 000		469
	<u>284 459</u>	<u>272 276</u>	<u>274 151</u>
<b>Autres services administratifs</b>			
Publicité	2 000	7 463	93
Matériel et fournitures diverses	3 000	6 903	4 430
Télécommunications	9 000	5 477	5 904
Assurances		18 200	14 775
Impression et photocopies	2 000	4 949	3 708
Honoraires professionnels	26 345	20 957	21 059
Matériel informatique et logiciel	6 000	2 801	1 589
Charges locatives	12 000	10 985	10 985
	<u>60 345</u>	<u>77 735</u>	<u>62 543</u>
	<u>379 443</u>	<u>374 152</u>	<u>363 796</u>

# Commission de services régionaux Nord-Ouest

## Annexes

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2015

	2015		2014
	Budget (non audité)	Réel	Réel
	\$	\$	\$
<b>SERVICES COLLABORATIFS ET D'AMÉNAGEMENT RÉGIONAL</b>			
<i>Aménagement régional</i>			
Salaires et charges sociales	51 989	51 904	
Administration	14 989	19 934	
Honoraires		3 175	
Déplacements		689	
Formation		25	
Autres	13 682	9 666	
	<b>80 660</b>	<b>85 393</b>	
<b>SERVICES D'AMÉNAGEMENT LOCAL</b>			
<i>Administration</i>			
Assurances	62 092	64 928	76 773
Honoraires professionnels	1 822	174	1 367
Services juridiques	450		1 570
Charges locatives et conciergerie	72 073	54 005	111 483
Matériel et fournitures diverses	14 144	3 449	18 221
Impression et photocopies	2 703	2 330	1 712
Télécommunications	16 401	14 102	24 627
Poste	2 252	1 418	903
Stationnement	2 432	2 815	2 552
Location d'équipement	6 757	373	4 273
Entretien et réparation	1 126	931	1 218
Publicité	1 486	1 084	4 116
Frais d'association et abonnement	3 454	1 520	3 350
	<b>187 192</b>	<b>147 129</b>	<b>252 165</b>
<i>Services d'aménagement</i>			
Salaires et charges sociales	279 672	297 824	461 105
Déplacements	12 710	5 709	10 771
Formation	699	151	3 209
Cartes et documentation	621		120
Comité consultatif d'urbanisme		3 125	2 702
Équipement et ameublement	4 658	111	5 558
Conférence et convention	4 658	1 567	2 529
Matériel et logiciel informatique	2 795	760	3 125
Contrat externe et de service	1 282	21 658	12 100
Autres	7 763	1 647	5 327
	<b>314 858</b>	<b>332 552</b>	<b>506 546</b>



# Commission de services régionaux Nord-Ouest

## Annexes

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2015

	2015		2014
	Budget (non audité) \$	Réel \$	Réel \$
<b>Services d'inspection</b>			
Salaires et charges sociales	221 476	215 305	238 488
Déplacements	21 995	22 305	22 711
Formation	10 000	5 003	3 051
Matériel et logiciel informatique	2 400	1 916	2 547
Cartes et documentation	800	913	664
Autres	5 406	211	4 327
	<u>262 077</u>	<u>245 653</u>	<u>271 788</u>
<b>Services financiers</b>			
Amortissement des immobilisations corporelles	34 022	13 247	15 371
	<u>34 022</u>	<u>13 247</u>	<u>15 371</u>
	<u>798 149</u>	<u>738 581</u>	<u>1 045 870</u>

# Commission de services régionaux Nord-Ouest

## Annexes

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2015

	Budget (non audité) \$	2015 Réel \$	2014 Réel \$
<b>GESTION DES DÉCHETS SOLIDES</b>			
<b>Administration</b>			
Salaires et charges sociales	221 095	203 108	215 603
Déplacements	40 000	26 114	28 893
Formation	5 000	2 203	1 630
Assurance groupe	99 231	88 988	78 723
Fonds de pension		12 342	12 841
Fournitures de bureau	17 500	5 195	7 545
Impression et photocopies	4 450	3 842	3 520
Télécommunications	20 000	17 843	20 000
Honoraires professionnels	72 500	71 581	55 106
Équipement	47 500	35 953	26 812
Publicité	18 000	14 729	12 229
Déplacements et hébergement		402	
Projets spéciaux		10 576	16 430
Traitement de l'eau		2 572	3 662
Entretien et réparations		1 464	17 589
Autres	1 250	3 405	4 132
	<u>546 526</u>	<u>500 317</u>	<u>504 715</u>
<b>Opérations</b>			
<b>Station et immeuble</b>			
Salaires et charges sociales	133 760	138 275	147 462
Énergie	72 500	82 128	67 317
Assurances	55 000	27 897	27 642
Impôt fonciers	46 000	48 263	43 296
Chauffage	3 000		197
Entretien et réparations	220 000	160 253	152 104
	<u>530 260</u>	<u>456 816</u>	<u>438 018</u>
<b>Machines et matériel</b>			
Location	5 000	15 078	8 652
Carburant	180 000	158 621	200 501
	<u>185 000</u>	<u>173 699</u>	<u>209 153</u>
<b>Opérations d'enfouissement</b>			
Salaires et charges sociales	479 426	470 399	476 127
Gestion des lixiviats et de l'envasement	115 000	58 871	124 074
Services techniques	65 000	10 350	8 242
	<u>659 426</u>	<u>539 620</u>	<u>608 443</u>

# Commission de services régionaux Nord-Ouest

## Annexes

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2015

	Budget (non audité) \$	2015 Réal \$	2014 Réal \$
<b>Poste de pesage</b>			
Salaires et charges sociales	90 221	63 367	44 959
<b>Réacheminement des déchets</b>			
Salaires et charges sociales	55 508	58 068	60 289
Recyclage	175 000	174 538	171 738
	230 508	232 606	232 027
<b>Programme de compostage</b>			
Achat de composteurs	3 000	509	2 704
<b>Déchets domestiques dangereux</b>			
Projets spéciaux	45 000	111 560	64 819
	1 743 415	1 578 177	1 600 123
<b>Services financiers</b>			
Intérêts sur l'emprunt bancaire pour les projets d'immobilisations corporelles	12 500	44 686	10 951
Créance douteuse (recouvrées)		(869)	582
Frais bancaires		3 602	15 155
Fonds de fermeture	50 000	136 933	140 186
Amortissement des immobilisations corporelles	627 330	343 867	671 053
Intérêts sur dette à long terme	12 799	12 799	19 560
Gain de change		(44 016)	(7 285)
	702 629	497 002	850 202
	2 992 570	2 575 496	2 955 040

# Commission de services régionaux Nord-Ouest

## Annexes

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2015

	Budget (non audité) \$	2015 Réal \$	2014 Réal \$
<b>INSTALLATION DE PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ</b>			
<i>Opérations</i>			
Salaires et charges sociales	50 153	33 468	27 913
Entretien et réparations	55 000	53 869	38 440
Honoraires professionnels		5 871	15 734
Télécommunications		1 168	494
Assurance		5 930	2 547
Électricité centrale		4 119	4 513
Fournitures et frais de bureau		11	60
Location d'équipement		459	2 926
Déplacements		238	278
Amortissement des immobilisations corporelles	196 963	200 280	182 115
	<u>302 116</u>	<u>305 413</u>	<u>275 020</u>